

# MENTION

LE MAGAZINE D'INFORMATION  
DE LA FILIÈRE FÔRET-BOIS  
EN RHÔNE-ALPES

# BOIS



05

## DOSSIER THÉMATIQUE LA RESSOURCE FORESTIÈRE & SON EXPLOITATION

Rhône-Alpes dispose d'une ressource forestière abondante, diversifiée et gérée durablement mais qui doit faire face à deux handicaps : le morcellement et les difficultés d'accès.



Une publication :



03 | ACTUALITÉS

09 | INNOVATION :  
CARTOMOB, UN  
OUTIL D'AIDE  
À LA MOBILISATION  
DES BOIS

11 | AGENDA  
CHIFFRES CLÉS

#4

Mars 2016

# MENTION BOIS

le magazine d'information de la filière forêt-bois en Rhône-Alpes

## ÉDITO



Avec 2,5 millions d'hectares de forêt et 486 millions de mètres cubes sur pied, notre région offre la plus grande ressource forestière de France aux acteurs de la filière. Cependant, le bois sur pied ne devient véritable ressource que s'il peut être acheminé aux entreprises de première transformation (scieries, bois énergie...).

Le morcellement de la forêt privée et l'accès difficile aux forêts de montagne limitent considérablement la récolte des bois en Rhône-Alpes notamment. C'est pourquoi de nombreuses actions sont conduites en région pour lever ces freins, que ce soit pour regrouper les parcelles privées, créer des groupements d'intérêt économique et environnemental forestier, exploiter les parcelles sans propriétaires ou ouvrir de nouvelles dessertes... Le dossier de ce numéro présente l'état de la ressource et recense diverses expériences en faveur de l'exploitation forestière. Les projets Symbiose et Forêt Agir, retenus par l'ADEME dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Dynamic Bois en 2015, devraient permettre d'accroître encore davantage la récolte de bois en région. Un nouvel appel à projet ouvert pour 2016 peut permettre à d'autres acteurs de proposer des actions à l'ADEME (ils sont invités à se faire connaître auprès de l'ADEME avant fin mars).

## “ Auvergne Rhône-Alpes : 1<sup>ère</sup> région française en volume de bois sur pied ”

Depuis janvier 2016, les candidatures aux prix national et régional de la construction bois sont lancées, elles feront l'objet d'une sélection par un jury régional dans un premier temps, n'hésitez pas à le faire savoir autour de vous. Nous avons par ailleurs publié un ouvrage présentant les arguments en faveur de la construction bois, ouvrage destiné aux maîtres d'ouvrage publics en priorité (voir page 4).

Enfin, pour la première fois, Lyon aura le plaisir d'accueillir le Forum international bois construction à la cité internationale les 14 et 15 avril prochains, avec un circuit de visite de bâtiments bois en Isère organisé par Créabois Isère le 13 avril. Des tarifs préférentiels sont accordés aux membres des interprofessions, nous vous espérons nombreux pour cet événement exceptionnel en faveur de la construction bois.

*Le président, Dominique Sardet*

## SOMMAIRE

### 03-04

Actualités

*Retrouvez l'actualité de la filière bois*

Publications

*Retrouvez une sélection de documents sur la filière bois*

### 05-08

Dossier thématique

*La ressource forestière & son exploitation*

### 09

Innovation

*CartoMob, un outil d'aide à la décision dans la mobilisation des bois*

### 10

Portrait : Thierry Barraquand

*Dirigeant de la société Barraquand SAS*

### 11

Agenda / Chiffres du mois

*Les événements et les chiffres clés de la filière bois*

### 12

Découverte architecturale

*Les Sanitaires du Lac du Lit du Roi à Massignieu de Rives (01)*

# ACTUALITÉS

## PRIX RÉGIONAL ET DU PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS : LES CANDIDATURES SONT OUVERTES

Depuis le 11 janvier et jusqu'au 25 mars 2016, architectes, BET, constructeurs et maîtres d'ouvrage sont invités à déposer leur(s) candidature(s) sur :

[www.prixnational-boisconstruction.org](http://www.prixnational-boisconstruction.org) pour participer à l'édition 2016 du Prix régional et du Prix National de la Construction Bois. Un jury se réunira au mois d'avril pour sélectionner les lauréats de notre région, lauréats qui feront partie des finalistes nationaux.



## RHÔNE-ALPES BOIS BÛCHE

La marque de qualité Rhône-Alpes Bois Bûche qui regroupe les entreprises qui s'engagent à produire du bois local selon les principes de la gestion durable et à conseiller leurs clients en toute transparence sur leurs produits (essence, humidité, provenance...) continue d'attirer de nouvelles entreprises. En février, 3 entreprises ont rejoint la marque pour porter le nombre à 28 pour 66 000 équivalents m<sup>3</sup> empilé 1 mètre.

Retrouvez les entreprises et de nombreux conseils sur [www.franceboisbuche.fr](http://www.franceboisbuche.fr)



## OBSERVATOIRE DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE DE L'AIN

En partenariat avec l'ONF et le CRPF, le Département de l'Ain a porté la mise en place d'un observatoire de la ressource forestière sur la moitié Est du département. Plus de 700 placettes forestières ont été inventoriées ou recomptées en forêts

## MONDIAL DES MÉTIERS : UN ESPACE FORÊT-BOIS-AMEUBLEMENT REMARQUABLE !

Les élèves, formateurs, animateurs des interprofessions bois et d'organisations professionnelles ont accueilli les jeunes et moins jeunes en recherche d'orientation sur un espace de 350 m<sup>2</sup> constitué de structures bois allant jusqu'à 4 m de haut. Au cœur du dispositif : le Master Bois a fait se confronter chaque jour 3 équipes de 3 jeunes d'établissements et d'univers différents sur la réalisation d'un meuble d'entrée. Au total le Mondial des Métiers a accueilli plus de 120 000 visiteurs.



## CHALEUR BOIS QUALITÉ + SE DÉVELOPPE

Depuis septembre 2015, les entreprises engagées dans la certification Chaleur bois qualité + se sont regroupées au sein d'une association du même nom. Ceci leur a permis de mettre en place une certification ISO 9001 et PEFC en multi-sites en fin d'année. Aujourd'hui, l'association regroupe 28 entreprises, dont 4 nouvelles en 2015, pour 200 800 tonnes de bois décheté et 33 866 tonnes de granulés.

Plus d'informations sur : [www.chaleur-bois-qualite-plus.org](http://www.chaleur-bois-qualite-plus.org)

## CRÉATION DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRENEURS DE TRAVAUX FORESTIERS (ETF) FOREZ ET ROANNAIS

Sous l'impulsion d'IFB 42, 2 associations ont vu le jour fin 2015 dans la Loire : les ETF du Roannais et les ETF du Forez. Elles viennent se rajouter à l'association des ETF du Pilat, créée en 2008. Ces structures, fonctionnant par massifs, ont pour but de fédérer les ETF, les informer sur divers sujets, et leur proposer des actions en local : achats groupés ou formations par exemple.

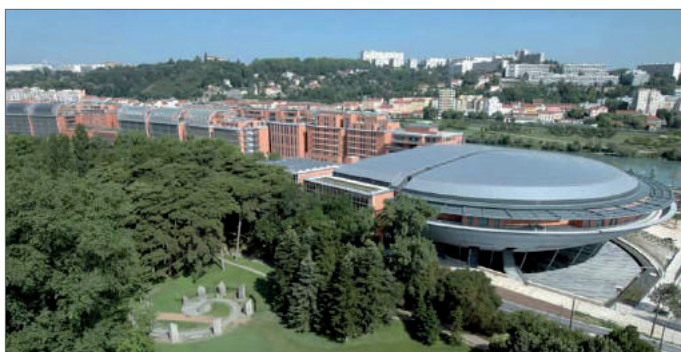


## PLUS D'ACTUALITÉS ?

Retrouvez toujours plus d'actualités :

 [www.mentionbois.com](http://www.mentionbois.com)

Vous souhaitez partager votre expérience bois ? Contactez nous !  
[contact@mentionbois.com](mailto:contact@mentionbois.com)



## FORUM INTERNATIONAL BOIS CONSTRUCTION 2016 À LYON : DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DES ATELIERS !

Plus de 1000 congressistes venant de toute la France et d'Europe, sont attendus au forum international Bois Construction qui aura lieu à la Cité Internationale de Lyon les 14 et 15 avril prochains, avec une journée de visites de bâtiments bois de l'Isère le 13 avril. Un tarif préférentiel est accordé aux adhérents des interprofessions bois.

Découvrez le programme et inscrivez-vous sur ce lien : [www.forum-boisconstruction.com](http://www.forum-boisconstruction.com)



## BIBLIOBOIS : 232 RESSOURCES TECHNIQUES & PROFESSIONNELLES POUR LES FORMATEURS EN CONSTRUCTION BOIS

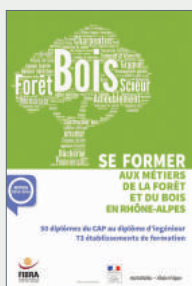
Le site [www.biblio-bois.info](http://www.biblio-bois.info), financé par le CODIFAB\*, la DHUP\* et France Bois Forêt, vient d'être mis en ligne. Il a pour vocation d'aider les enseignants et formateurs dans la préparation de leurs modules de formation en lien avec le domaine du bois dans la construction. 45 thématiques réparties en 6 catégories sont traitées sous la forme de trames listant les notions incontournables à aborder.

\*CODIFAB : COmité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois.

\*DHUP : Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, rattachée au Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

# PUBLICATIONS SUR LA FILIÈRE BOIS

À retrouver sur [www.mentionbois.com](http://www.mentionbois.com) rubrique "publications"



### Brochure 2016 des établissements de formation certifiante

Retrouvez les 73 établissements de formation dans le domaine de la forêt et du bois de Rhône-Alpes qui proposent des diplômes ou certifications du niveau CAP au niveau ingénieur. Publié par FIBRA avec l'aide de la DIRECCTE et de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Pour en savoir plus : <http://observatoire.fibra.net/> rubrique Emploi Formation



### Guide Chaudières et appareils bouilleurs : faire le bon choix pour son habitation

Ce guide édité par ABIBOIS a pour objectif d'aider le particulier à comprendre le fonctionnement, les avantages et les contraintes des solutions de chauffage central au bois en maison individuelle : chaudières et appareils bouilleurs.

À télécharger sur : <http://observatoire.fibra.net/> rubrique Bois énergie



### Brochure " Construire en bois - bâtiments publics "

Brochure de 12 pages éditée par FIBRA sur les atouts de la construction bois, avec des témoignages de maîtres d'ouvrage et d'architectes mais aussi des conseils et contacts pour accompagner la maîtrise d'ouvrage publique dans un futur projet bois.

Disponible sur demande auprès de : [bmermet@fibra.net](mailto:bmermet@fibra.net) ou en téléchargement sur : [observatoire.fibra.net](http://observatoire.fibra.net)



### Agreste - Panorama Auvergne-Rhône-Alpes

Retrouvez les chiffres clés, caractéristiques et tendances de la forêt en Auvergne Rhône-Alpes : les surfaces boisées, les feuillus, les résineux, la récolte de bois...

Publié par DRAAF Auvergne Rhône-Alpes à télécharger sur [observatoire.fibra.net](http://observatoire.fibra.net)

# DOSSIER THÉMATIQUE

## LA RESSOURCE FORESTIÈRE & SON EXPLOITATION

“ Une richesse économique et écologique grâce à ses essences variées et à la qualité de ses bois. ”

En Rhône-Alpes, la forêt est une composante très importante des paysages et de l'activité économique. Abondante et riche d'une variété d'essences de qualité, elle alimente l'économie locale en bois

d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie. Toutefois, des difficultés handicapent son exploitation. Cette forêt est très morcelée dans sa partie privée et les reliefs des massifs montagneux rendent son accès

difficile. L'ensemble de la filière forêt bois se mobilise pour surmonter ces difficultés et gérer durablement cette ressource essentielle de Rhône-Alpes.



## RHÔNE-ALPES

UNE RESSOURCE FORESTIÈRE ABONDANTE, DIVERSIFIÉE ET GÉRÉE DURABLEMENT

(Source des chiffres : IGN inventaire forestier 2009-2013)

En Rhône-Alpes, les forêts couvrent 39% du territoire, bien plus que la moyenne française (25%), soit une surface forestière de 1,7 million d'hectares.

Les 3/4 de cette surface appartiennent à des propriétaires forestiers privés soit 1,3 million d'hectare. Le quart restant est constitué des forêts du domaine public : domaniales ou communales.

La forêt rhônalpine est pour plus de 90% une forêt de production. Plusieurs régimes et traitements sylvicoles sont utilisés, le

plus répandu étant la futaie régulière avec 46% des surfaces forestières. Le mélange de futaie et taillis concerne 1/4 des forêts, viennent ensuite les régimes de futaie irrégulière (13%) et de taillis pur (10%).

La moitié des parcelles forestières présentent un peuplement mélangé, où cohabitent au moins deux essences. Les feuillus couvrent une majeure partie des surfaces forestières mais les résineux apportent la majorité du volume de bois sur pied avec 170 millions de m<sup>3</sup> contre 145 millions pour les feuillus.

En surface, les principales essences de feuillus sont le chêne (19%), le hêtre (12%) ainsi que le châtaigner et le frêne (6%). Chez les résineux, l'épicéa est l'essence la plus répandue (11%), puis viennent le pin sylvestre et le sapin pectiné (9%), enfin le douglas (4%).

Au total, l'accroissement naturel est proche des 10 millions de m<sup>3</sup> par an.



# LA RESSOURCE FORESTIÈRE & SON EXPLOITATION



## Site pédagogique [questionsforet.com](http://questionsforet.com)

Le site internet [questionsforet.com](http://questionsforet.com) permet de comprendre synthétiquement les étapes de la gestion forestière durable et tous les enjeux liés à l'exploitation de la forêt.

Il met l'accent sur la multifonctionnalité de la forêt et les nombreux atouts qu'elle procure à la société. Il a pour objectif de montrer la nécessité de gestion durable des forêts, incluant la récolte, pour répondre aux fonctions de production, d'accueil et de protection qu'elle occupe.

Parmi tous ces bois, 57% sont de qualité bois d'œuvre, ce qui confère à la ressource rhônalpine une bonne qualité qui permet d'alimenter la filière exigeante de la construction bois.

Plus de 35% des forêts rhônalpines sont certifiées PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées), ce qui garantit leur gestion durable, et ce pourcentage est en augmentation.

En forêt privée, le CRPF<sup>1</sup> accompagne les propriétaires dans la réalisation de Plan Simple de Gestion pour leur forêt, document obligatoire pour toute propriété d'une superficie de plus de 25 ha. Pour les propriétés plus petites, il existe le Code de Bonne Pratique Sylvicole qui est un engagement volontaire. Ces deux dispositifs qui améliorent la gestion durable des forêts privées couvrent 100 000 ha en Rhône-Alpes, soit 8% de la forêt privée (Source : CRPF 2015).

<sup>1</sup>Centre Régional de la Propriété Forestière



## Une forêt de

**production gérée  
durablement malgré  
deux handicaps :  
le morcellement et  
les difficultés d'accès**

## LE MORCELLEMENT

Le premier handicap pour l'exploitation de la forêt rhônalpine, surtout privée, est le morcellement qui complique la gestion forestière. Il entraîne des difficultés à organiser des chantiers de récolte, et une absence de gestion sur une partie de la forêt privée.

La forêt rhônalpine est composée de 76% de forêt privée qui appartient à 460 000 propriétaires, soit une moyenne de 2,8 ha par propriétaire... Et chacun peut avoir

plusieurs parcelles, donc la taille moyenne de la parcelle privée est encore plus petite !

Pour accompagner tous ces propriétaires, le CRPF est présent au niveau régional et local. Son animation de terrain à travers le PPRDF (Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier) permet, entre autre, de regrouper des propriétaires pour mettre en place des chantiers d'exploitation (cf. témoignage B2F Ardèche).



## LA BOURSE FONCIÈRE FORESTIÈRE DE L'ARDÈCHE : ACHETER, VENDRE ET ÉCHANGER DES PARCELLES.

TÉMOIGNAGE DE **JACQUES DEGENÈVE**,  
*technicien CRPF en Ardèche*

“ www.b2fardèche.fr est en ligne depuis novembre 2015, son objectif est de dynamiser la restructuration foncière de la forêt ardéchoise très morcelée, en facilitant les transactions d'une part et le travail d'animation du CRPF d'autre part.

Cette bourse rend accessible et lisible auprès du grand public une liste de parcelles proposées à la vente ou à l'échange et consultable sur une interface géographique. La bourse foncière s'inscrit dans le travail d'information que réalise le CRPF au quotidien, afin d'encourager les propriétaires à se porter acquéreurs, cédants ou échangeurs de forêts dans le but de former des propriétés d'une taille suffisante pour permettre l'exploitation forestière.

Début février 2016, après 3 mois d'existence, la bourse foncière forestière de l'Ardèche a permis au CRPF de gérer 115 demandes de mise en relation pour 151 lots. Suite à cela, 3 ventes ont d'ores et déjà été conclues, ce qui est un bon début !

Retrouvez le témoignage complet sur : [www.mentionbois.com](http://www.mentionbois.com)



## LE 1<sup>ER</sup> GIEEF DE FRANCE DANS LES CÉVENNES ARDÉCHOISES

TÉMOIGNAGE  
DE **FRÉDÉRIQUE CHAZAL**,  
*technicienne forestière au CRPF en Ardèche, secteur Cévennes et Montagne*

“ C'est dans les Cévennes Ardéchoises, en novembre 2015, qu'est né le premier Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental Forestier (GIEEF). Prévu par la Loi d'avenir pour dynamiser la gestion durable des forêts privées, il permet aux propriétaires forestiers privés de gérer durablement leurs forêts de façon concertée tout en améliorant la mobilisation des bois au profit de l'ensemble de la filière et en prenant en compte les enjeux environnementaux au niveau d'un territoire donné. Dans le canton des Vans, nous avons accompagnés 95 propriétaires pour se regrouper en Associations Syndicales Libres de Gestion Forestière (ASLGF), présidée par Jean-Michel Préault. Ils réunissent aujourd'hui 1 359 hectares de forêt.

Les parcelles adhérentes à l'ASLGF bénéficient d'un Plan Simple de Gestion concerté qui a pour objectif principal la mise en œuvre d'une gestion durable, patrimoniale, paysagère, rentable et multifonctionnelle de la forêt. Éclaircies, coupes raisonnées et régulières, créations de pistes puis vente du bois au meilleur prix sous certification PEFC, tout est mis en œuvre pour valoriser le patrimoine des propriétaires.

Retrouvez le témoignage complet sur : [www.mentionbois.com](http://www.mentionbois.com)



## LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS & LA FORÊT DE MONTAGNE

Le deuxième handicap à la mobilisation des bois dans les forêts de Rhône-Alpes est la forte présence de forêt en zone de montagne puisque 31% de la forêt est située à plus de 1000 m d'altitude.

L'accès aux forêts de montagne est rendu plus compliqué par la topographie du terrain et les conditions météorologiques en hiver, mais également par le manque de routes forestières desservant les massifs.

35% des surfaces forestières sont à une distance de débardage supérieur à 500 m, ce qui rend inenvisageable la récolte. 1/3 présentent des pentes de débouage

de plus 45%, qui compliquent la sortie des bois et qui n'autorisent qu'un travail non mécanisé en forêt. Au total, 75% du volume de bois présents dans les forêts rhônalpines ne sont pas facilement exploitables !

Pour faire face aux problèmes de la récolte en zone de pente, des acteurs – CRPF, ONE, élus - effectuent un travail de longue haleine pour réaliser des dessertes forestières. Parallèlement, des techniques spécifiques de récolte ont été mises au point, notamment le débardage par câble. D'autres techniques sont à l'étude, comme le débardage par ballon captif.

## EXEMPLE DE MISE EN APPLICATION DES OUTILS INSTAURÉS PAR LA NOUVELLE LOI AGRICOLE DE 2014 (LAAAF)

TÉMOIGNAGE DE  
**DAMIEN BLONDIAUX**,  
*chargé de mission à l'Union Régionale des Communes Forestières de Rhône-Alpes*



“ En place depuis juin 2015, le partenariat entre les Communes Forestières et la SAFER offre une nouvelle entrée pour lutter contre le morcellement du parcellaire forestier en combinant une action sur le foncier à une politique forestière locale.

Nous sensibilisons tout d'abord les élus au sujet des outils à leur disposition, et leur donnons un accès privilégié à la veille foncière pour connaître et suivre les transactions réalisées sur leur territoire. Ensuite, l'objectif est d'accompagner les communes vers des projets concrets pour agir sur le foncier. Nous les guidons dans l'incorporation des biens vacants sans maître, qui vient d'être simplifiée par la loi d'avenir. Cette incorporation par la commune vise à remettre en gestion des parcelles actuellement à l'abandon... Trois territoires se sont montrés intéressés pour la mise en application de cet accompagnement dans le cadre du projet SYMBIOSE (cf. encart AMI Dynamic Bois).

Retrouvez le témoignage complet sur :  
[www.mentionbois.com](http://www.mentionbois.com)



**ABONNEZ-VOUS  
AU MAGAZINE  
"MENTION BOIS"**

Rendez-vous sur le site :  
[www.mentionbois.com](http://www.mentionbois.com)

ou contactez-nous à :  
[contact@mentionbois.com](mailto:contact@mentionbois.com)



## CRÉATION D'UNE ROUTE FORESTIÈRE ET EXPLOITATION PAR CÂBLE DANS UNE COMMUNE DU BEAUFORTAIN.

TÉMOIGNAGE DE **XAVIER DUTHY**, *chef de projet à l'ONF*

“ La route forestière du Ruidoz est un projet de longue date initié sur la commune de Villard sur Doron en 2004 afin de desservir une forêt en manque d'exploitation dans sa partie communale et dans ses parcelles privées. L'étude de ce projet a été confiée par la commune à l'ONF. Le projet de route forestière s'annonçait compliqué d'un point de vue technique à cause des caractéristiques du terrain (géologie, pente...). De plus, ce projet s'est heurté à des difficultés locales déjà présentes sur le transport des bois et au refus de bon nombre de propriétaires d'autoriser le passage dans leurs parcelles pour la piste forestière ou le câble de débardage.

Le chantier débute en 2012, il est réalisé en deux tranches et aura coûté 500 000 €. En 2015, 3 lignes de câble sont mises en place pour exploiter la partie communale. Les propriétaires privés s'organisent pour réaliser des coupes avec l'aide de câble à partir de cette année.

En conclusion, cette route a été un chantier très complexe n'ayant pu aboutir que grâce à l'implication des élus pour la négociation avec les privés et le montant des subventions qui a atteint sur ce dossier les 75%<sup>3</sup>. ”

<sup>3</sup> + d'info sur les aides filière forêt bois sur <http://www.europe-en-rhonealpes.eu>  
Retrouvez le témoignage complet sur : [www.mentionbois.com](http://www.mentionbois.com)

## L'EXPLOITATION EN ZONE DE PENTE, DE NOUVEAUX SYSTÈMES DE RÉCOLTE À L'ÉTUDE

ENTRETIEN AVEC  
**STÉPHANE GRULOIS**,  
*délégué territorial FCBA Sud-Ouest*



“ Depuis plus de 50 ans FCBA effectue des travaux visant à rationaliser et à promouvoir l'innovation en exploitation forestière. Ces dernières années les connaissances acquises sur le débardage par câble aérien sont nombreuses et seront mises à disposition prochainement sur un site internet regroupant les résultats de nombreuses études menées dans les Alpes et en cours dans le Massif-Central. Une utilisation très opérationnelle de ces résultats est la mise en place, pour la première fois en France, d'une aide de l'Europe qui va couvrir partiellement les coûts d'installation des lignes de câbles en Rhône-Alpes. Le calcul du montant de l'aide est assis sur des données moyennes collectées par FCBA sur un échantillon de 80 lignes étudiées en Isère, Savoie et Haute-Savoie, en 2012 et 2013. D'autres travaux très concrets sont menés actuellement ou vont démarrer prochainement en Rhône-Alpes concernant les équipements de récolte en zone de montagne. ”

Retrouvez le témoignage complet sur : [www.mentionbois.com](http://www.mentionbois.com)

## PRÉSENTATION DES PROJETS — AMI DYNAMIC BOIS —

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) DYNAMIC bois lancé en 2015 par l'ADEME vise à faire émerger du terrain des projets collaboratifs permettant la mise en œuvre d'actions innovantes, opérationnelles et structurantes à l'échelle des territoires, afin de favoriser la mobilisation de bois additionnel pour les chaufferies biomasse du fonds chaleur.

Dans ce cadre, deux projets rhônalpins d'une durée de 3 ans voient le jour avec pour objectif d'accroître la valorisation de la ressource forestière :

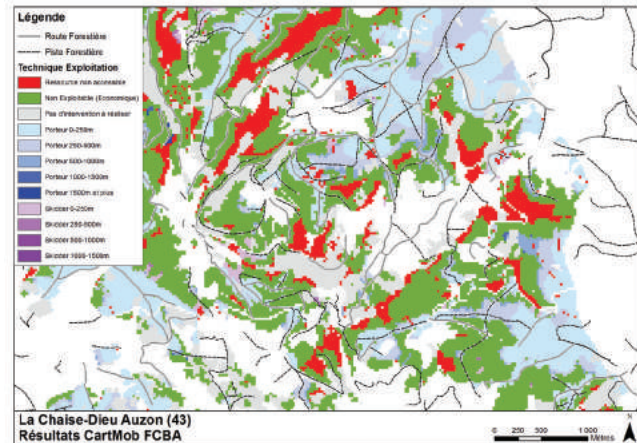
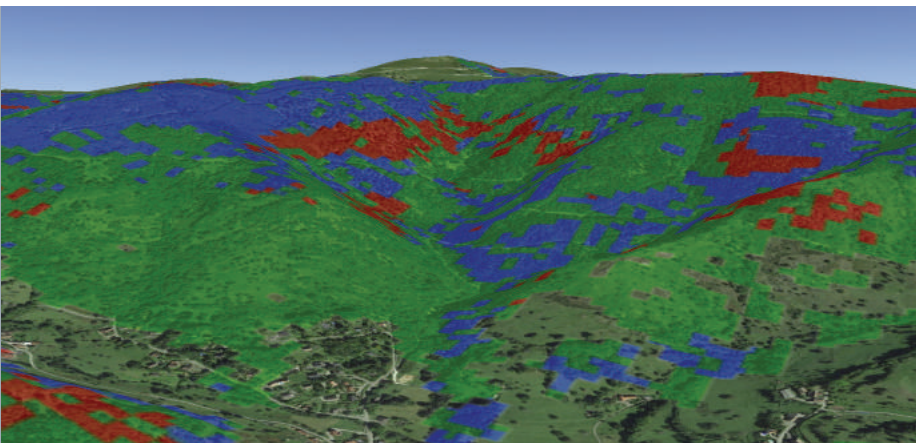
	FORÊT AGIR	SYMBIOSE
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRPF Rhône-Alpes (coordinateur)</li> <li>• FIBOIS Ardèche-Drôme</li> <li>• FIBRA au titre de Chaleur Bois Qualité +</li> <li>• SOVEN</li> <li>• COFELY</li> <li>• Association des experts forestiers de Rhône-Alpes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communes Forestières de Rhône-Alpes (coordinateur)</li> <li>• Coforêt</li> <li>• ONF</li> <li>• FCBA</li> <li>• SAFER</li> <li>• Chambre Régionale d'Agriculture</li> <li>• PNR de Chartreuse</li> <li>• SARL Multi-Trans Savoie</li> <li>• Communauté de Communes Cœur de Chartreuse</li> <li>• SARL Bois des alpes services</li> <li>• PNR des Monts d'Ardèche</li> <li>• SEML bois énergie</li> <li>• EDF</li> <li>• Communauté de Communes du Trièves</li> </ul>
<b>BUDGET GLOBAL</b>	3 405 054 €	5 682 045 €
<b>MONTANT D'AIDE ADEME</b>	1 503 972 €	1 500 024 €
<b>RÉPARTITION DES POSTES DE DÉPENSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement = 67 %,</li> <li>• Amélioration et conversion des peuplements = 19 %,</li> <li>• Animation du dispositif = 14%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement = 56 %,</li> <li>• Amélioration et conversion des peuplements = 17%,</li> <li>• Animation territoriale, études / recherche... = 26%</li> </ul>
<b>VOLUME DE BOIS SUPPLÉMENTAIRE RÉCOLTÉ</b>	142 500 tonnes (47 500 T/an)	294000m <sup>3</sup> de bois récoltés dont 168 202 tonnes de bois énergie (56 067 t/an) avec 85 421 tonnes à destination de chaufferies fond chaleur

Retrouvez l'AMI DYNAMIC BOIS 2016 sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



# INNOVATION BOIS

## CARTOMOB



“CartoMob, un outil d’aide à la décision dans la mobilisation des bois ”

## INTERVIEW

THOMAS CARRETTE, INGÉNIEUR DE RECHERCHE AU FCBA

### 1• Pouvez-vous nous présenter l'outil en cours de développement CartoMob ?

CartoMob est un outil cartographique d'aide à la décision, conçu dans le cadre de deux projets de recherche financés par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) : FORGECO (2010-2013) et surtout FORESEE (2010 – 2014).

Sur un territoire donné, CartoMob intègre des données sur la ressource et des règles sylvicoles associées (type de récolte ...), des contraintes techniques de différents systèmes d'exploitation forestière (desserte, pente ...) et des hypothèses économiques sur la valorisation des bois (prix bord de route ...).

Sur cette base, l'outil cartographie les zones du territoire où la récolte est possible en terme sylvicole, réalisable dans des conditions techniques satisfaisantes et économiquement pertinentes.

CartoMob est compatible avec des données forestières provenant de la technologie LiDAR (télédéttection par laser), qui n'est pas encore utilisée partout en France... mais des acquisitions par LiDAR se développent actuellement sur les Alpes (Chartreuse, Vercors...).

Le FCBA travaille en collaboration étroite avec l'IRSTEA de Grenoble qui, d'une part, réalise le traitement du LiDAR, et d'autre part, a développé un modèle de cartographie automatique de l'accessibilité aux forêts de montagne.

### 2• Comment fonctionne cet outil ?

Après la phase d'intégration des données, CartoMob est tout d'abord capable d'indiquer le volume actuellement disponible à la récolte sur la zone géographique concernée, et peut ventiler ce volume en termes de produits : bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie.

La 2e étape s'attache à trouver comment aller chercher le bois. Il existe principalement deux techniques dans les zones de pente, soit par câble, soit avec un skidder, voire avec un porteur et une abatteuse lorsque la topographie du terrain et la nature du peuplement le permet. CartoMob croise alors les informations précédemment extraites sur le volume avec les données sur les caractéristiques du terrain (pente, cours d'eau, éloignement de la desserte...). Ce croisement donne l'information du volume accessible et inaccessible avec les techniques actuelles.

La 3e étape réalisée par CartoMob consiste à vérifier que les conditions économiques sont réunies pour l'exploitation telle que décrite techniquement auparavant. On compare alors l'ensemble des paramètres économiques : le prix de vente, le prix de l'exploitation et la valeur des bois bord de route.

### 3• Quelles sont les utilisations possibles d'un tel outil ?

Pour les acheteurs de bois, CartoMob peut être utilisé afin de faciliter la prospection, le choix de la technique d'exploitation.

Il permet de mieux connaître les volumes de bois accessibles et leurs conditions de mobilisation associées.

Pour un gestionnaire forestier, cet outil permet de connaître les freins à l'exploitation et de localiser les zones à enjeux dans sa forêt, par exemple, des volumes de bois récoltables mais non accessibles à partir de la desserte existante.

CartoMob est aussi destiné aux institutions et collectivités : il spatialise les enjeux de récolte de court terme mais aussi, grâce à l'analyse économique, les enjeux économiques sur les territoires (chiffre d'affaires, ETP, ...).

À ce jour, CartoMob est au stade de prototype de système expert utilisable seulement par FCBA. L'objectif est de poursuivre ces tests sur différentes zones aux caractéristiques forestières diverses et à terme arriver à un logiciel transférable, utilisable en autonomie.

Aujourd'hui, il a déjà été déployé dans les Vosges, en Auvergne, et dans le Vercors.

### 4• Quels sont les obstacles que vous notez pour le développement de CartoMob ?

CartoMob est particulièrement performant associé à la technologie LiDAR. Cependant, elle est encore coûteuse à mettre en œuvre...mais intéresse des acteurs au-delà du cercle des forestiers (réseau routiers, opérateurs économiques...). Il est nécessaire de mettre tout le monde autour de la table pour rentabiliser les coûts d'acquisition.



# PORTRAIT

THIERRY BARRAQUAND

Dirigeant de la société Barraquand SAS  
à Saint-Laurent en Royans (26)

“ J’ai fait évoluer l’entreprise en fonction d’abord de mes goûts et de mes aptitudes. ”

## INTERVIEW

### 1• Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Je suis né dans une famille de forestiers, d’un père qui travaillait avec ses frères comme exploitant forestier, bûcheron, débardeur... La passion du bois a toujours été présente chez moi. C’est donc naturellement que j’ai intégré le lycée forestier de Mouchard où j’ai obtenu un BTS technico-commercial. J’ai très vite rejoint l’entreprise familiale où j’ai d’abord effectué des travaux de débardage, bûcheronnage. Puis à leur départ à la retraite, mes oncles ont vendu à mon père et à moi-même leurs parts dans la société. J’ai été confronté à une 1<sup>ère</sup> difficulté : obtenir un prêt bancaire pour ce rachat : déjà à l’époque ce n’était pas facile !

### 2• Comment avez-vous fait évoluer votre entreprise ?

J’ai fait évoluer l’entreprise en fonction d’abord de mes goûts et de mes aptitudes. Lorsqu’on choisit un métier, ce n’est pas forcément pour la vie, on peut le faire évoluer en fonction de ce qu’on aime faire et il y a beaucoup de possibilités. Nous avons donc élargi notre activité en développant le négoce puis le bois énergie avec le bois bûche au départ. C’était un choix risqué à l’époque, le fuel n’était pas cher et le bois bûche était peu utilisé. A son départ à la retraite, mon père m’a cédé ses parts. Actuellement mon épouse s’occupe de la partie commerciale et communication. Elle est un pilier de cette société et a été présente tout au long de son évolution, c’est une vraie chance !

### 3• Quels ont été vos atouts pour réussir ce virage ?

Nous avons acheté une plateforme en 2003 puis avons investi dans des machines de fendage. Le bois énergie a commencé à se développer et cela a été une réelle opportunité. Très vite nous nous sommes posés la question de la qualité des produits. Dans un secteur où le marché parallèle est très présent, il fallait se démarquer : nous avons opté pour un produit de qualité. Avec l’aide de nos enfants et grâce à leurs compétences, nous avons créé une marque Eco Bois Energie qui signe avec notre site internet la base de notre charte de qualité. Nous garantissons un taux d’humidité, une essence, une quantité et un service après-vente. Très vite, en raison de la forte demande en bois extra sec, nous avons eu besoin d’un moyen de séchage qui s’est concrétisé par l’achat d’un séchoir solaire. Notre souci était de trouver une solution qui ne consomme pas trop d’énergie ! J’ai eu l’appui de Fibois Ardèche Drôme qui nous a aidés à faire aboutir le projet et à trouver des aides financières pour le pérenniser. Ça a été mon premier lien avec l’interprofession.

### 4• Justement, vous êtes aujourd’hui très investi dans des démarches collectives et le réseau interprofessionnel, que retirez-vous de cette expérience ?

L’idée est de fédérer et de professionnaliser ce métier mais aussi de rencontrer d’autres personnes, c’est toujours enrichissant, ça permet de s’ouvrir. Dans ce cadre,

est né Rhône-Alpes Bois Bûche et ça a bien fonctionné. Je ne me rendais pas bien compte de ce qui se faisait dans les interprofessions. En allant dans des réunions, j’ai pris conscience qu’il y avait beaucoup à faire et qu’il était nécessaire de s’impliquer. J’ai d’abord accepté la présidence de Fibois par intérim, puis je me suis pris au jeu : le fait de s’engager et de donner un peu de soi permet de se dépasser et d’avoir une ouverture d’esprit... je ne regrette pas le temps passé.

### 5• Un message pour finir ?

Je me pose la question aujourd’hui de la transmission de cette entreprise comme beaucoup de petites entreprises. J’ai la chance actuellement d’avoir mon fils qui travaille dans la société. Mais il faut encourager les jeunes et leur donner envie de continuer. De nos jours il faut être « bon » de partout et nous n’avons pas le droit à l’erreur. ...avec la crise actuelle il faut savoir s’entourer et prendre les bons créneaux. Seuls, nos jeunes ne pourront prendre la relève... Il y a un vrai travail à faire là-dessus !

#### BARRAQUAND SAS EN QUELQUES CHIFFRES

CA : 1,5 Million d’euros

40 % en granulés, 45 % bois Bûche,  
15 % plaquettes et négoce

8 salariés :  
dont 1 bûcheron et 1 débardeur.

# AGENDA

## 14 AU 20 MARS

La semaine de l'industrie.

Plus d'informations sur :

<http://www.entreprises.gouv.fr/semaine-industrie>

## 22 MARS

Journée de découverte des formations et des métiers de la filière forêt bois à destination des prescripteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion de l'Ain.

Soir & Bois en Isère :  
Architecture bois :  
le cas des toitures terrasses : insertion paysagère et mises en œuvre.

## 24 MARS

5 à 7 au Pôle d'Excellence Bois des Pays de Savoie à Rumilly (74) sur la thématique "Optimiser la performance des réseaux de chaleur gérés en régie par les collectivités" en partenariat avec RAEE.

Rendez-vous sur :

<http://www.poleexcellencebois.fr>

## 25 MARS

1<sup>ères</sup> rencontres professionnelles du bâtiment performant en sud Rhône-Alpes à Néopolis (Valence TGV)

## 13 AVRIL

Circuit de visite de bâtiments bois exemplaires de l'Isère organisé dans le cadre du Forum International Bois Construction.

Rendez-vous sur :

[www.forum-boisconstruction.com](http://www.forum-boisconstruction.com)

Retrouvez tous nos événements sur :

[www.mentionbois.com](http://www.mentionbois.com)



# CHIFFRES CLÉS

## LA RESSOURCE FORESTIÈRE EN AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

1<sup>ère</sup> région en volume sur pied

3<sup>ème</sup> plus grande forêt de France

3/4 de la récolte destinés au bois d'œuvre (3 essences (sapin, épicéa & douglas) = 90%)



35% de surface boisée

27%

Résineux

52%

Feuillus

21%

Mélange

Exploitations forestières 2x plus petites en Rhône-Alpes (5700 m<sup>3</sup>/an) qu'en Auvergne (10600 m<sup>3</sup>/an)

Quelques grandes entreprises dominent la production



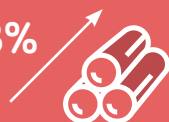
50 exploitations forestières produisent plus des 2/3 de la récolte



16 scieries produisent plus de 1/2 du volume de sciage

## RÉCOLTE : TENDANCE SUR 8 ANS

18%



Récolte totale en progression

Augmentation récolte en bois d'œuvre



Stabilité de la récolte de bois d'industrie



Forte progression de la récolte en bois énergie



# DÉCOUVERTE ARCHITECTURALE

À MASSIGNIEU DE RIVES (01)

“ Une structure silencieuse et introvertie marquée par le rythme des demi-portiques rayonnants en bois massif ”

## LES SANITAIRES DU LAC DU LIT DU ROI

- Lauréat du Prix régional de la Construction Bois Rhône-Alpes 2015
- 2<sup>ème</sup> prix dans la catégorie Bâtiments et Aménagements divers du Prix National de la Construction Bois
- Lauréat du prix de la Première Œuvre à l'Équerre d'Argent 2015

© Régis Roudil

Le projet se situe au sein d'une base de loisirs en remplacement d'un ancien sanitaire. Il s'insère dans un site largement ouvert vers le grand paysage, en bordure d'un lac. Le site est bordé par plusieurs haies basses et rythmé de grands sujets.

L'enjeu est de répondre au besoin de créer un lieu mieux proportionné avec un objectif d'espace plus qualitatif. L'attitude principale est de se protéger des vues directes sur le programme et ainsi d'introvertir un espace central ouvert vers le ciel tout en dessinant une figure dynamique et centripète. Une vue traversante oblique est permise par les ouvertures opposées tout en offrant la lecture d'un espace central lumineux. En façade, le projet se trame sur le rythme des poteaux afin de lire une façade rugueuse qui accroche la lumière, les ouvertures fabriquent une volumétrie en entonnoir, ce qui singularise le dispositif d'entrée.

Sur deux des façades, à l'abri des vents

dominants, une ouverture linéaire horizontale à l'arrière des poteaux permet un éclairage solaire direct ainsi qu'une ventilation naturelle. Le patio central permet de baigner le lieu d'une lumière apaisante tout en offrant une multiplicité de regard.

Le projet conçu en bois répond à une volonté de travailler avec les performances techniques et les qualités plastiques du douglas. La proximité de la ressource naturelle est un élément déterminant qui a orienté le choix du douglas tout comme sa résistance naturelle aux milieux humides.

La zone utilisée en hiver est isolée en façade et en toiture par de la ouate de cellulose.

Les sanitaires s'organisent en deux équerres opposées et génèrent une circulation large en relation avec le patio. Une galerie technique périphérique à l'arrière des sanitaires absorbe les contraintes des différents réseaux.

**Année de Livraison :** 2015  
**Surface de plancher :** 225 m<sup>2</sup>  
**Coût total :** 200 000 € HT  
**Coût du lot Bois :** 65 000 € HT

**Maître d'ouvrage :** SARL Lac du Lit du Roi (01)  
**Maître d'œuvre :** Régis Roudil Architecte (13)  
**Entreprises Bois :** SARL Couturier Robert (73), IDbois (07)  
**Scierie :** Ducret (01)

**CONTACT :**  
**Régis Roudil Architecte**  
8, chemin Gilles Borel - Le Zola B2  
13100 AIX EN PROVENCE  
T : 06 03 68 59 86  
[contact@regisroudil.fr](mailto:contact@regisroudil.fr)  
[www.regisroudil.fr](http://www.regisroudil.fr)